

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 avril 2019

Le mercredi 10 avril 2019 à 20h00 , le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr SANSBERRO Thierry , Maire de SOURAIDE.

PRÉSENTS : ARANA M - ECHEVERRIA D - GARAT MM - GENIN P - LADEUIX JM - LARRE JM - LARRECHEA O - MASSONDE M - UHARRIZ JP - ZAMORA MT - ZUDAIRE S -

ABSENTS ayant donné un pouvoir : INSAUSTI L à ZAMORA MT - JORAJURIA M à SANSBERRO T -

ABSENTS et EXCUSÉS : OTONDO P -

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MASSONDE Marielle

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
- 3 - Compte rendu des décisions du maire prises dans le cadre de la délégation
- 4 - Vote des taux communaux des contributions directes
- 5 - Approbation Comptes administratifs et comptes de gestion 2018
- 6 - Vote des subventions
- 7 - Adoption Budgets 2019
- 8 - Clôture du budget Lotissement Etxetoa 4 et transfert soldes au budget communal
- 9 - Approbation financement Mât éclairage public accidentée sans tiers identifié Aff 19REP002
- 10 - Convention Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité
- 11 - DIA ventes terrains Massonde Philippe
- 12 - Gestion des bois - coupes 2019 et report coupes 2018
- 13 - Questions diverses

1 - Désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne MASSONDE Marielle à l'unanimité des présents en qualité de secrétaire de séance.

2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

3 - Compte rendu des décisions du maire prises dans le cadre de la délégation

Mr le Maire a signé divers marchés comme suit :

2018016		2 711.58	Construction de 2 locaux commerciaux sous le préau de l'ancienne école - Alimentation téléphonique fibre + cuivre
2019001	Kaso	33 271.60	Création d'une aire de jeux
2019002	Orange		Construction de 2 locaux commerciaux sous le préau de l'ancienne école - Avenants aux
2019003	EI Bengoechea	12 925.00	Parking commerces - Ancienne école
2019004	EI Bengoechea	7 054.00	Création accès derrière dépôt communal
2019005	EI Bengoechea	2 996.00	Chemin Aprendixenea et Apumai : Réfection enrobés
2019006	EI Thierry	4 095.00	Aire de jeux - Garde corps en métal
2019007	Parc Espace	674.55	Aménagement espaces publics centraux - Bande planté triquets
2019008	Eurl Echeverria Olivier	1 412.47	Installation robinets à clé et presto (3 points)
2019009	Agorespace	675.00	Agorespace : Réparation panneau basket

4 - Vote des taux communaux des contributions directes

Mr le maire propose de maintenir les mêmes taux comme suit

Taxes	Taux votés en 2018	Taux votés en 2019	Bases prévisionnelles 2019	Produits attendus 2019
T.H.	8.02	8.02	1 674 000	134 255
F.B.	5.07	5.07	1 303 000	66 062
F.N.B.	19.44	19.44	50 100	9 739
			TOTAL	210 056

Vote : à l'unanimité

5 - Approbation Comptes administratifs et comptes de gestion 2018**6 - Vote des subventions****7 - Adoption Budgets 2019**

MM GARAT adjointe aux finances présente les comptes administratifs et le budget primitif à l'assemblée en détaillant chacun des articles.

- Lecture du compte administratif de la commune .
- Lecture des subventions.
- Lectures des budgets annexes (cimetière, lotissement Etxeto4).

Les comptes administratifs 2018 des divers budgets s'établissent comme suit :

Budget	Fonctionnement			Investissement		
	Depenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat
Budget Communal	855 285.58	1 099 414.67	244 129.09	1 119 971.46	1 712 478.79	592 507.33
Budget Cimetière	141 392.60	141 392.60	0.00	139 542.60	139 542.60	0.00
Budget Lotissement Etxeto	0.00	50 440.37	50 440.37	50 440.00	0.00	-50 440.00

L'affectation des résultats et les budgets primitifs des divers budgets s'établissent comme suit :

Affectation des résultats des comptes administratifs 2018

Budget	Résultat de fonctionnement	Report au fonctionnement	Affectation à l'investissement
Budget Communal	244 129.09	0.00	244 129.09
Budget Cimetière	0.00	0.00	0.00

Les budgets primitifs 2019 des divers budgets s'équilibrent comme suit :

Budget	Fonctionnement		Investissement	
	Depenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget Communal	864 771.00	864 771	1 122 516.00	1 122 516.00
Budget Cimetière	189 543.00	189 543.00	189 543.00	189 543.00

MM Garat explique que cette année les associations qui n'ont pas fourni de compte et qui n'ont pas fait de demande ne recevront pas de subvention.

S Zudaire : par rapport à la demande d'augmentation demandée pour les Ikastolas, qu'en est-il ?

MM Garat : oui, on en a discuté. Comme on a fait le choix de subventionner plusieurs Ikastola (Cambo, Itxassou, Ustaritz et Saint pée sur nivelle), ce qui n'est pas le cas de toutes

les communes, qui versent généralement à la plus proche. Nous avons décidé de rester sur le même montant.

S Zudaire : Il y en a qui donne beaucoup plus, ce sont des enfants de Souraïde

MM Garat : pour information, il y a des enfants qui fréquentent des écoles privées catholiques sur d'autres communes qui n'ont pas été aidés. Tout se discute mais il faut faire des choix également.

Mr le Maire : on a la particularité d'avoir deux écoles et surtout d'avoir une école privée avec un effectif plus important que l'école publique, d'où un total de forfait communal qui reste important à la charge de la commune. Les effectifs des deux écoles sont en baisse.

S Zudaire : Pour l'aménagement du bourg il y a un solde à payer

MM Garat : oui effectivement, les travaux ne sont pas complètement terminés.

Le maire se retire afin que le conseil municipal délibère valablement sur l'adoption des comptes administratifs

Comptes administratif Commune

Vote : 3 abstentions : Arana M - Genin P - Zudaire S

Compte Administratif cimetièrè :

Vote : 1 abstention : Zudaire S

Compte Administratif Lotissement Etxetòa :

Vote : à l'unanimité

Mr le Maire revient

Compte de gestion Commune

Vote : 3 abstentions : Arana M - Genin P - Zudaire S

Compte de gestion Cimetière :

Vote : à l'unanimité

Compte de gestion Budget etxetòa :

Vote : à l'unanimité

Budget primitif 2019 Commune

Vote : 3 abstentions : Arana M - Genin P - Zudaire S

Budget primitif 2019 cimetière

Vote : à l'unanimité

8 - Clôture du budget Lotissement Etxetòa 4 et transfert soldes au budget communal

Adopté à l'unanimité

9 - Approbation financement Mât éclairage public accidentée sans tiers identifié Aff 19REP002

Le syndicat nous aide pour le financement de ce mât, au total il y en a pour 2362.78 € TTC plus les frais de gestion et de maîtrise d'oeuvre ; reste à la charge de la commune 1246.98 €.

Nous avons également fait appel de nouveau SDEPA pour une panne de l'éclairage public pour un câble souterrain défectueux, ils nous ont envoyé un plan de financement au total : 1281.12 € reste à charge de la commune de 668.25 €.

Vote : à l'unanimité

10 - Convention Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité

Mr le maire précise que l'on a voté précédemment. Les écoles et nous-mêmes avons répondu à un appel à projet pour tout ce qui est lié au petit matériel informatique et numérique.

Nos dossiers ont été retenus le coût par école (privée et publique) est de 5380 € TTC dont une part financée par la commune à hauteur de 50 pour cent soit 2690 € par école, l'autre partie par l'état

Vote : à l'unanimité

11 - DIA ventes terrains Massonde Philippe

Cela concerne une DIA (déclaration d'intention d'aliéner), une zone à Souraïde qui est en ZAD (zone d'aménagement différée). Quand des propriétaires qui sont concernés vendent leurs terrains, nous sommes sollicités pour délibérer car la commune est prioritaire à l'acquisition de ce terrain.

Mr MASSONDE vend plusieurs lots de terrain, il faut lever cette DIA par une délibération de préemption de la commune.

Il y a deux acquéreurs pour ces terrains (lot de 736 m2 : 117800 € et lot 751 m2 : 119 000€)

Mr le maire demande qui est pour préempter

Vote : pour ZUDAIRE serge les autres : contre la préemption.

12 - Gestion des bois - coupes 2019 et report coupes 2018

Chaque année on délimite des parcelles pour savoir les besoins. Il y avait un programme sur cinq à six ans, mais on a pris du retard. Terrains accidentés pas faciles d'accès...

M Arana explique que, dans des communes voisines, c'est la commune qui est responsable de l'abattage des arbres et qui tire le bois pour faciliter l'accès.

O Larrechea précise que c'est plus par sécurité que les gros arbres sont abattus voir tirés en bord de route.

J P Uharriz dit que pour l'année prochaine il y aura environ 500 mètres de chemin à nettoyer.

Mr le maire : l'idée c'est de trouver une solution pour ces parcelles difficiles d'accès.

S Zudaire : il faudrait faire un devis pour une prestation.

J M Larre : oui cela n'engage en rien de le faire mais il faudra ensuite répercuter le coût sur le prix de vente du bois.

Il y a donc lieu de reporter les coupes de bois prévues.

Vote : à l'unanimité

13 - Questions diverses

Projet sur maison Bixente et Ttipiena

Mr le maire nous informe qu'un bailleur social (Habitat Sud Atlantique) nous a rencontré. Ils sont fortement intéressés et nous ont présenté un projet qu'ils seraient susceptibles de réaliser pour la maison de Bixente (10 logements) et ttipiena. (3 logements). Ils nous ont donné un accord de principe. Nous en reparlerons quand nous aurons de plus

amples renseignements au niveau des baux (bail à réhabilitation, à construction). Durée à déterminer également.

Ils nous ont expliqué qu'il y a un type de financement qui peut être capté cette année, d'où le fait de délibérer maintenant pour qu'ils puissent en bénéficier.

S Zudaire : ça veut dire que vous avez déjà fait le choix ?

MM Garat : ce n'est pas qu'on a fait le choix mais ce sont les seuls qui ont fait une proposition alors même qu'on en a sollicité plusieurs.

Mr le Maire les autres étaient intéressés par l'acquisition de la maison a un prix dérisoire pour faire des lots et revendre. Ce n'était pas notre objectif. D'où notre intérêt pour Habitat Sud Atlantique. On sera appelé à voter mais pour le moment, on ne s'engage sur rien.

Un agent de la commune a fait une demande pour passer à temps partiel, le centre de gestion nous a renseigné il faudra transformer le poste, on sera donc amené à délibérer.

M Arana demande comment sera effectué le temps qui va manquer

Mr le Maire dit qu'il est possible de faire appel à un prestataire extérieur.

M Arana demande où en sont les locaux commerciaux ?

Mr le Maire dit qu'un bail a été signé avec une esthéticienne. L'autre est en attente.

P Genin : à quel prix ?

MM Garat : 500 € pour 50 m2 comme cela a été délibéré en conseil.

N° internes de délibération prises dans cette séance : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h28.
Ont signé les Membres du Conseil Municipal.

Le Maire,



Le secrétaire de séance
MASSONDE Marielle

ARANA M - Les membres présents du Conseil Municipal
ECHEVERRIA D - GARAT MM - GENIN P -

LADEUIX JM - LARRE JM - LARRECHEA O - MASSONDE M -

UHARRIZ JP - ZAMORA MT - ZUDAIRE S -